

Extrait des délibérations du CONSEIL de la Communauté SUD GOELO du jeudi 3 juin 2010

L'an deux mille neuf, le 3 juin 2010 à 17.30 heures, les membres du Conseil de la Communauté SUD GOELO se sont réunis au 22, rue Pasteur à ETABLES SUR MER, sur la convocation qui leur a été adressée par Loïc RAOULT, le Président en date du 27 mai 2010

ETAIENT PRESENTS :

BINIC : Christian URVOY, Marie Françoise LE LEPVRIER, Philippe GUEGAN, Frédéric BERROD
ETABLES SUR MER : Marcel PINCEMIN, Jacques DUMORTIER, Hervé THORAVALE, Gilbert BERTRAND
LANTIC : Hugues LESAGE, Nicolas HEURTEL
PLOURHAN : Loïc RAOULT, Philippe VIRTHE, André SALAUN
SAINT-QUAY-PORTRIEUX : Dominique BLANC, Mariannick KERVOELEN, Mathieu TANON, Georges BREZELLEC
TREVENEUC : Louis GAUFFENY

ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :

SAINT-QUAY-PORTRIEUX : Isabelle QUERE par Dominique BLANC, Martine POIGNONNEC par Mathieu TANON
TREVENEUC : Daniel NORMAND par Louis GAUFFENY

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

BINIC : Jessica APPERCE, Anne LE ROY
LANTIC : Christian LEMAITRE

SECRETAIRE DE SEANCE : Louis GAUFFENY

Assistaient également à la séance : Christophe THEZE, directeur, Anne CHATTON secrétaire

DELIBERATION N° 2010-075 **Gratuité des cartes de balades et randonnées en Sud Goëlo**

En septembre 2008, le Conseil Communautaire a voté la réalisation d'une carte des balades & randonnées en Sud Goëlo.

Le principe de ce document était de reprendre les sentiers existants sur les 6 communes du territoire. Ainsi, en collaboration avec les Offices de tourisme, les bénévoles et les associations de randonnée, nous avons recensé les sentiers existants. Tous les sentiers recensés ont été parcourus et diagnostiqués par une stagiaire accompagnée de bénévoles. Pour information, à ce jour, la majorité des sentiers n'est pas balisée et peu entretenue à l'exception des sentiers de Binic et de quelques sentiers sur Lantic.

L'aboutissement de ce long travail réalisé en étroite collaboration avec les bénévoles des associations a permis de réaliser la carte des Balades & Randonnées en Sud Goëlo qui sera présentée en séance. L'objectif de cette carte est de répondre à une forte demande des touristes qui souhaitent souvent avoir une carte complète des sentiers plutôt que d'utiliser plusieurs documents pour parcourir le territoire (chaque Office de tourisme éditant son propre document « rando » pour sa propre commune).

Cette carte reprend :

- au recto, l'ensemble des circuits du territoire (pédestres, équestres, VTT, et circuits pour personnes à mobilité réduite)
- au verso, une sélection de 6 circuits (1 par commune) avec un texte descriptif

Sortie en 2008, la décision de vendre cette carte au prix de 1 € avait été prise lors du conseil du 22 mai 2008. Cependant considérant que les circuits n'étaient pas tous balisés de façon satisfaisante, il a été proposé de distribuer gratuitement les cartes restantes soit 38904.

Après l'avis favorable du bureau du 25 mai dernier,

Après en avoir délibéré, après vote à l'unanimité, le Conseil communautaire approuve :

- La gratuité des cartes de randonnées restantes.
- L'autorisation donnée au Président de signer tout document se rapportant à cette délibération.
